



Rapport annuel de gestion 2024

TAYSIR MICROFINANCE |

Tous les droits sont réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, mémorisée ou transmise dans n'importe quelle forme ou moyen sans avoir l'autorisation préalable de Taysir Microfinance SA.

Table des matières

| | | |
|------|---|----|
| I. | Introduction | 2 |
| II. | Présentation de la société | 3 |
| | A. Organe de gestion, de délibération et de contrôle : | 4 |
| | B. Structure de capital | 5 |
| | C. Condition d'accès aux assemblées | 5 |
| | D. Organigramme | 6 |
| III. | Rapport d'activité : | 7 |
| | A. Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société : | 7 |
| | B. L'évolution de la société et de ses performances : | 8 |
| | 1. Efficacité et productivité : | 8 |
| | 2. Qualité de portefeuille : | 8 |
| | 3. Evolution prévisible de la situation de la société | 9 |
| | C. Financement | 11 |
| | D. Les résultats de l'activité et son évolution | 11 |
| | 1. Le compte de résultat | 11 |
| | 2. Le compte de Bilan | 12 |
| | 3. Les Indicateurs financiers : | 13 |
| IV. | Affectation des résultats : | 14 |
| V. | Gestion des opérations | 15 |
| | A. Ouvertures d'agences | 15 |
| VI. | Gestion du capital humain et bilan social | 16 |
| | A. Recrutement | 16 |
| | B. Formation | 17 |
| | C. Rotation du personnel | 17 |
| VII. | Autres activités | 18 |
| | A. Département d'audit interne : | 18 |
| | B. Département Contrôle Permanent | 18 |
| | C. Département Système d'informations | 19 |
| | D. Gestion des Projets | 19 |
| | E. Divers | 21 |

I. Introduction

En 2024, l'environnement économique mondial est resté marqué par les effets persistants des tensions géopolitiques et du resserrement des politiques monétaires engagées depuis 2022. Bien que l'inflation ait montré des signes de ralentissement, elle demeure un défi majeur pour la stabilité économique. Selon les Perspectives Économiques Mondiales d'octobre 2024 du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale a atteint 2,6 %, illustrant une reprise fragile et contrastée selon les régions.

En Tunisie, l'année 2024 a été caractérisée par une croissance économique modeste, estimée à 1,2%, soutenue principalement par la reprise partielle du tourisme et des exportations industrielles. Cependant, les déséquilibres structurels continuent de peser sur l'économie : un taux de chômage élevé de 16,8 %, une inflation atteignant 7% et un pouvoir d'achat en berne. L'investissement privé peine à redémarrer, freiné par un environnement réglementaire instable et des difficultés persistantes d'accès au financement. Au niveau du marché monétaire, la banque centrale a maintenu le taux directeur à des niveaux relativement élevés frôlant les 8% permettant ainsi d'avoir des taux d'intérêts effectifs positifs en profitant de la baisse des taux d'inflation affichés.

Les finances publiques restent sous tension, notamment en raison du poids croissant du service de la dette, qui représente plus de 22% du budget de l'État ainsi que l'accroissement non encore maîtrisé de la masse des salaires publique. Par ailleurs et faute d'un accord avec le FMI, le gouvernement a intensifié son recours au marché financier domestique, multipliant les émissions de Bons du Trésor Assimilables (BTA) ainsi qu'à des financements extérieurs à des taux excessifs. En revanche, certains facteurs, tels que la limitation des importations, l'augmentation des recettes touristiques et de la diaspora ainsi que l'amélioration de la recette des exportations de certains produits agricoles ont légèrement contribué à atténuer le rythme croissant du déficit courant 10,8% à fin 2024 et à stabiliser les réserves en devises 121 jours d'importation à fin décembre 2024 vs 119 en décembre 2023).

En ce qui concerne le secteur financier, les banques ont fait face, en 2024, à une situation paradoxale et inédite, définie par une baisse au niveau de la demande des financements et des crédits à la consommation, une abondance relative de la liquidité parallèlement à des importantes sorties de l'État tunisien sur le marché des BTA dans l'objectif de financer un déficit budgétaire de plus en plus accru. D'autre part, l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation des chèques a créé un environnement d'incertitude aux marchés du Retail, ce qui a engendré une certaine récession des volumes des transactions et l'augmentation de la masse monétaire en circulation, surtout vers la fin de l'année.

De son côté, le secteur de microfinance, bien que confronté à des tensions liées à la dégradation du pouvoir d'achat, le ralentissement de la croissance et des indices de la production et les revendications des clients, il a continué à jouer son rôle en tant que moteur de croissance durable et d'inclusion financière. La demande en microcrédit demeure soutenue avec une croissance annuelle des encours de plus de 20%. Cette croissance prouve que le secteur de la microfinance se manifeste comme un levier solide résilient pour le développement socioéconomique du pays.

Fidèle à ses valeurs de proximité, de solidarité et d'innovation, Taysir Microfinance continue à œuvrer pour renforcer l'accès au financement des entrepreneurs et des populations vulnérables. Par son engagement en faveur de l'inclusion financière et son soutien aux initiatives locales, elle contribue à bâtir un avenir plus résilient et porteur d'opportunités pour tous.

II. Présentation de la société

| | |
|-------------------------------|--|
| Dénomination Social : | Taysir Microfinance |
| Nationalité : | Tunisienne |
| Siège Social : | 02 Place Mendès France, Mutuelleville 1082 Tunis, Tunisie |
| Forme juridique : | « Taysir Microfinance » est une société anonyme de microfinance régie par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011, portant organisation de l'activité des institutions de microfinance, tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014. |
| Date de constitution : | 26 mars 2013 |
| Objet Social : | La société a pour objet exclusif : <ol style="list-style-type: none">1. La réalisation de toute activité rattachée à la microfinance telle qu'autorisée par le décret-loi numéro 117 en date du 5 novembre 2011 portant organisation de l'activité des institutions de microfinance ;2. La participation en Tunisie directe ou indirecte à des sociétés ou associations pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, achats de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ; et3. D'une manière générale, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus, où à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement de l'objet social en Tunisie. |
| Le capital Social : | 26 300 000 DT (Divisé en 263 000 actions de valeur nominale de 100 dinars chacune). |

A. Organe de gestion, de délibération et de contrôle :

Conseil d'administration :

| Membres | Qualité |
|-------------------------------|--------------------|
| M. Rached HORCHANI | Président |
| M. Fethi MESTIRI | Vice-Président |
| Mme Naila BSIRI HORCHANI | Membre |
| Mme Rim LOUKIL | Membre |
| Mme Samia TNANI SEIDENSTICKER | Membre indépendant |
| M. Hatem SAIGHI | Membre indépendant |
| M. Anis ALLOUCHE | Membre indépendant |

Le Conseil d'Administration se fait assister dans l'exercice de ses fonctions par deux comités spécialisés tels qu'exigé par les articles 10 et 17 de l'arrêté du 26/07/2017, à savoir le comité des risques et le comité permanent d'audit.

Le Comité Permanent d'Audit (CPA)

Selon la réglementation en vigueur, le CPA doit être présidé par un membre indépendant. Les membres composant ce comité, tel que décidé par le Conseil d'Administration du 21/06/2021, sont :

- Monsieur Anis ALLOUCHE, Président *
- Monsieur Hatem Saighi, membre
- Madame Rim Loukil, membre

*Nommé par l'AGO du 06/10/2021 en remplacement de Madame Lilia KAMMOUN.

Le secrétariat du comité est assuré par le responsable de l'audit interne.

Fréquence de réunion : 4 fois au moins par an et chaque fois qu'il le juge utile.

Le Comité Permanent d'Audit (CPA) a pour rôle de superviser les processus de contrôle interne, d'audit et de gestion des risques au sein des entreprises. Il veille à la transparence financière, assure la conformité aux normes et rend compte au Conseil d'administration des dysfonctionnements et des actions correctives nécessaires.

Le Comité des Risques (CR)

Les membres composant du Comité des Risques (CR), tel que décidé par le Conseil d'Administration du 21/06/2021, et l'AGO du 07/04/2023 sont :

- Monsieur Fethi MESTIRI, Président
- Madame Samia Tnani Seidensticker, membre

Le secrétariat du comité des risques est assuré par le responsable de la structure chargée de la surveillance et du suivi des risques au sein de l'institution.

Fréquence de réunion : 4 fois au moins par an et chaque fois qu'il le juge utile.

Il peut également inviter toute autre personne dont la présence est jugée utile.

Le Comité des Risques (CR) a pour rôle de superviser la gestion des risques au sein de l'entreprise. Il identifie, évalue et propose des stratégies pour minimiser les risques financiers, opérationnels et stratégiques. Il rend également compte au Conseil d'administration des risques majeurs et des mesures mises en place pour les gérer.

Organes d'administration et de direction dans la société :

| Membres | Fonction dans la société |
|--------------------------|---------------------------------------|
| M. Rached HORCHANI | Président du Conseil d'Administration |
| M. Fethi MESTIRI | Vice-Président |
| Mme Naila BSIRI HORCHANI | Directrice Générale |
| Mme Itidel CHAARI | Directrice Générale Adjointe |
| M. Slah GAFSIA | Directeur Général Adjoint |

Commissaires aux comptes :

| Commissaire aux comptes | Adresse |
|--|--|
| Cabinet Tunisie Audit & Conseil, Membre de Grant Thornton, représenté par M. Wassim CHAKROUN | Promed Building – 5 ^{ème} étage – Centre Urbain Nord 1082 Tunis – Tunisie |
| Cabinet ECC MAZARS représenté par M. Borhen CHEBBI | Immeuble Mazars, rue lac Ghar El Melh, les Berges du Lac - 1053 Tunis |

B. Structure de capital

Le capital social de la société est d'un montant de 26 300 000 DT (pour un minimum légal de 3 000 000 DT). Il est réparti comme suit :

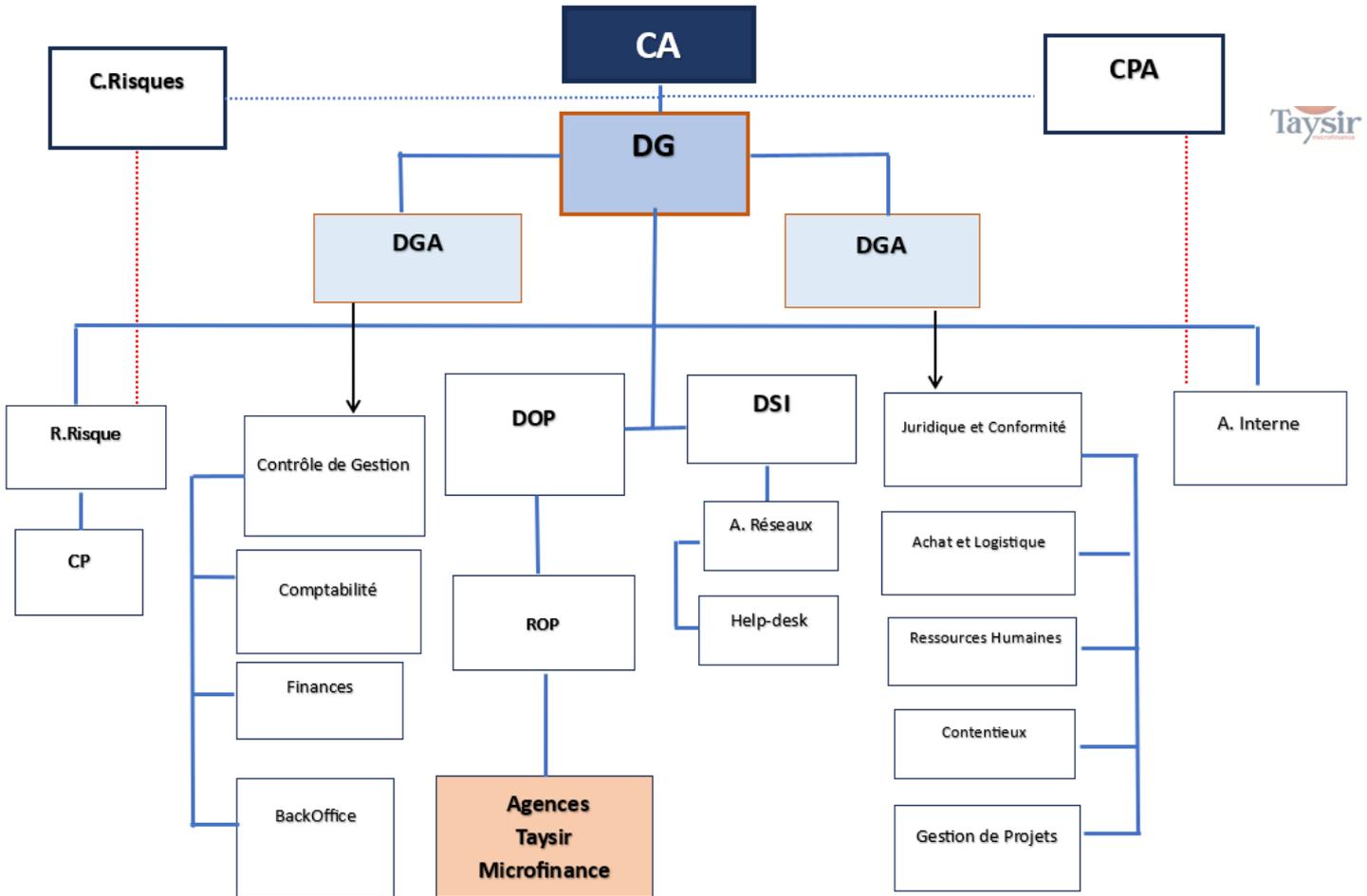
| Nom & Prénom ou Dénomination | Nbres d'actions | % |
|------------------------------|-----------------|-------------|
| Horchani Finance | 262 988 | 99,994% |
| Horchani Pêches | 2 | 0,001% |
| HDPM | 2 | 0,001% |
| STUMAC | 2 | 0,001% |
| M. Rached Horchani | 2 | 0,001% |
| Mme Naila Horchani | 2 | 0,001% |
| Mme Rim Loukil | 2 | 0,001% |
| Total | 263 000 | 100% |

C. Condition d'accès aux assemblées

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président, leur directeur général ou par un membre de leur Conseil d'administration, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le président, le directeur général, le gérant, le membre du Conseil d'administration ou le mandataire soit personnellement actionnaire. Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

D. Organigramme



Organigramme Administratif-Taysir Microfinance

III. Rapport d'activité :

A. Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société :

En 2024, Taysir Microfinance a poursuivi sa croissance pour répondre aux besoins de microcrédits des populations à très faible revenu et/ou exclus du secteur financier. Le nombre de prêts accordés a atteint 26 668, en hausse de 19 % par rapport à l'année précédente, tandis que l'encours de crédit s'est établi à 175 M DT (+27 %).

Malgré une conjoncture nationale qui demeure difficile et les défis liés aux changements climatiques, l'institution a fait preuve de résilience en maintenant son engagement auprès des populations les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les ruraux.



Clients dans les ZDR : 72.35%



Crédits accordés aux femmes : 41.28%



Crédits accordés aux jeunes : 45.30%

Pour y aboutir, Taysir a continué à suivre une stratégie équilibrée désormais ancrée dans son ADN : prudente et évolutive. Cette approche repose sur l'observation minutieuse des tendances du marché et l'évolution des facteurs socio-économiques et financiers, mais aussi et surtout à l'écoute permanente de sa clientèle et leurs besoins de financement et d'accompagnement. Cette approche permet à l'Institution d'accompagner ses clients afin de surmonter des défis rencontrés (sécheresse, pénurie de certaines matières premières et les répercussions de la phase post COVID qui impactent encore le tissu économique Tunisien).

Ainsi, Taysir a enregistré les résultats suivants :

- ✚ Ouverture de 4 nouvelles agences : Mateur, Douz, Menzel Temime et Bir Ali Ben Khelifa,
- ✚ PAR 30 après passage en perte de 1,57% contre 1,62% à fin 2023,
- ✚ PAR 30 avant passage en perte de 2,43% contre 3,07% en 2023,
- ✚ Un encours de 174.965 KDT contre 137.402 KDT à fin 2023 soit une évolution annuelle de plus de 27%,
- ✚ Un nombre de clients actifs de 38.654 contre 31.213 à fin 2022 soit une évolution annuelle de 24%.
- ✚ Un taux de réalisation des objectifs du BP 2024-2029 de :
 - **101%** de l'encours de fin de période,
 - **103%** du total produits d'exploitation de microfinance,
 - **99.95%** du produit net des activités de microfinance,
 - **99.03%** du résultat net de l'exercice ; malgré l'impact de la hausse du taux d'imposition à l'IS.

Au niveau financier et stratégique Taysir continue à gagner du terrain :

- Évolution des parts de marché en nombre de clients actifs (2ème du secteur) et en volumes 7,6% en 2024 vs 7,2% à fin 2023.
- Taysir continue à être la plus performante sur le marché en termes de RoE et RoA. Cette performance a été réalisée, malgré l'augmentation des charges de refinancement du portefeuille et la hausse des coûts d'exploitation, grâce à sa politique d'optimisation et d'efficience.

B. L'évolution de la société et de ses performances :

Les principaux indicateurs d'activité sont résumés comme suit :

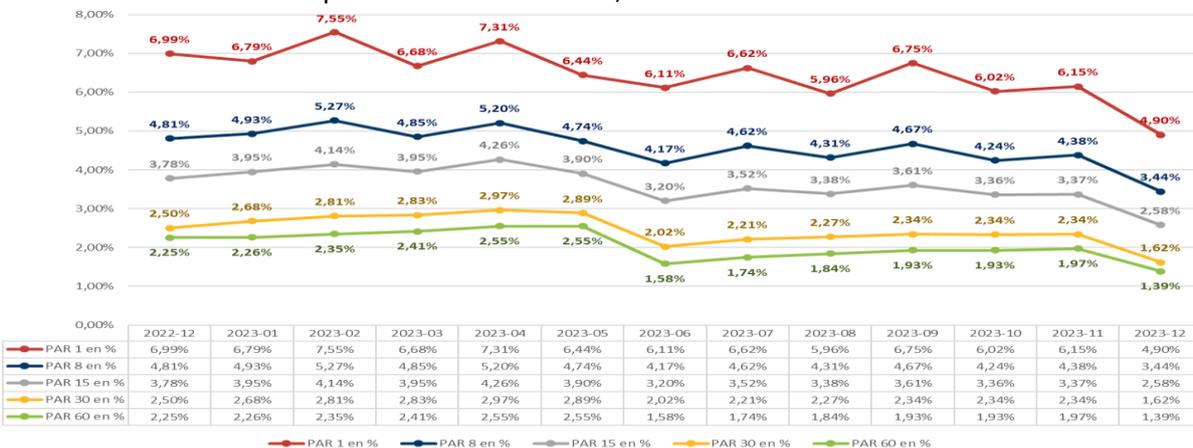
| Indicateurs d'activité | 2024 | 2023 | 2022 |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre des clients actifs | 38 654 | 31 213 | 24 835 |
| Nombre des prêts actifs | 38 663 | 31 222 | 24 864 |
| Nouveaux clients | 13 325 | 12 251 | 8 276 |
| Encours de crédit | 174 965 439 | 137 401 739 | 101 408 538 |
| Encours de crédit/prêts actifs | 4 525 | 4 401 | 4 079 |
| Nombre des prêts déboursés | 26 668 | 22 444 | 15 592 |
| Montant des prêts déboursés | 164 049 708 | 131 423 033 | 86 834 684 |
| Prêt moyen | 6 152 | 5 856 | 5 569 |
| Effectif Total | 347 | 314 | 267 |
| Nombre d'agents de crédit | 208 | 187 | 159 |

1. Efficacité et productivité :

| Indicateur d'efficacité et productivité | 2024 | 2023 | 2022 |
|---|--------|--------|--------|
| Nombre de client actifs par agent de crédit | 186 | 167 | 156 |
| Nombre de client actifs par employé | 111 | 99 | 93 |
| Nombre d'agents de crédit/effectif total | 59,94% | 59,55% | 59,55% |

2. Qualité de portefeuille :

Au-delà de cette croissance, le portefeuille de Taysir est resté sain tout au long de la période avec une bonne maîtrise du risque. Le PAR30 a atteint 1,57 % fin décembre.



| Indicateur de Qualité de portefeuille | 2024 | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| PAR 30 Après radiation | 1.57% | 1.62% | 2.50% |
| Ratio d'abandon de créances | 0,88% | 1.46% | 1.35% |
| Ratio coût du risque | 1.21% | 1.24% | 1.65% |
| Encours des créances radiées | 5 612 925 | 4 292 795 | 2 476 020 |
| Recouvrement créances radiées | 284 645 | 282 010 | 127 192 |

Les différentes actions de recouvrement menées en 2024 nous ont permis de recouvrir 284 645 TND sur le portefeuille radié.

Tout au long de l'année, nous avons réalisé des passages en pertes réglementaires à hauteur de 1 554 181 TND pour atteindre un encours total de créances radiées de 5 612 925 TND au 31/12/2024.

3. Evolution prévisible de la situation de la société

Le marché de la microfinance en Tunisie reste sous-exploité, avec 800 000 individus et 290 000 entreprises exclues du système financier formel. En 2024, le secteur a connu une croissance de 20% de son portefeuille, soutenue par une augmentation du nombre de clients et des prêts actifs. Taysir prévoit de capitaliser sur cette dynamique en renforçant sa proximité avec les clients et son expertise terrain.

Expansion du Réseau d'Agences

- Augmenter le réseau à 50 agences d'ici 2029, avec 4 nouvelles agences par an.
- Cibler les zones sous-desservies et à fort potentiel.
- Accélérer la digitalisation des services pour réduire les coûts et maintenir la rentabilité.

Recrutement et Motivation du Personnel

- Recruter des jeunes locaux et promouvoir les talents internes.
- Fixer des objectifs clairs et motiver les conseillers clients.
- Renforcer l'équipe support pour accompagner l'expansion.

Gestion des Risques

- Améliorer les pratiques de gestion des risques.
- Renforcer l'équipe de contrôle interne.
- Promouvoir la digitalisation pour atténuer les risques opérationnels.

Les Perspective

- **Sociale** : Promouvoir l'inclusion financière, économique et sociale à travers nos services.
- **Financière** : Garantir une rentabilité pérenne et stable.
- **Organisationnelle et Opérationnelle** : Renforcer la flexibilité et l'efficacité des processus internes pour une meilleure performance.
- **Ressources humaines** : Valoriser et développer le capital humain comme levier de succès.
- **Commerciale** : Optimiser la satisfaction et la fidélisation des clients.

La mise en place de cette stratégie permettra de réaliser les projections financières suivants :

| Indicateur | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
|------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Agence | 33 | 37 | 41 | 45 | 50 |
| Conseillers crédit | 253 | 285 | 317 | 349 | 387 |
| Total réseau | 383 | 428 | 472 | 516 | 569 |
| Effectif Global | 412 | 457 | 503 | 547 | 600 |
| Ratio Réseau/effectif global | 92,96% | 93,65% | 93,84% | 94,33% | 94,83% |

| | | | | | |
|-------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Portefeuille* | 219,89 | 263,75 | 326,13 | 397,70 | 480,97 |
| Total prêts actifs | 47 952 | 56 566 | 68 153 | 77 097 | 88 726 |
| Encours moyen* | 193,65 | 237,62 | 294,40 | 360,90 | 437,91 |
| Production de l'année en VOL* | 200,48 | 242,94 | 292,17 | 346,26 | 408,83 |
| Production de l'année en Nbre | 28 958 | 33 053 | 37 275 | 41 524 | 45 930 |
| Crédits moyens décaissés | 6 923 | 7 350 | 7 838 | 8 339 | 8 901 |

*En MD

| État de résultat | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Produits d'exploitation de microfinance | | | | | |
| PR 1 - Intérêts et revenus assimilés | 56,38 | 67,23 | 80,60 | 99,19 | 120,80 |
| PR 2 - Commissions (en produits) | 3,62 | 4,58 | 5,51 | 6,54 | 7,73 |
| PR 3 - Gains sur portefeuille- placement | | | | | |
| Total produits d'exploitation | 60,01 | 71,81 | 86,11 | 105,73 | 128,53 |
| Charges d'exploitation de microfinance | | | | | |
| CH 1 - Intérêts et charges assimilées | -15,77 | -21,57 | -27,49 | -34,24 | -47,68 |
| CH 2 - Commissions encourues | -0,86 | -1,00 | -1,13 | -1,28 | -2,30 |
| CH 3 - Pertes sur portefeuille- placement | | | | | |
| Total charges d'exploitation | -16,63 | -22,57 | -28,62 | -35,52 | -49,98 |
| Produit net des activités de microfinance | 43,38 | 49,24 | 57,49 | 70,21 | 78,55 |
| Autres produits et charges d'exploitation | | | | | |
| PR 5 \ CH 4 - Dotations aux provisions | -3,20 | -3,15 | -3,58 | -3,69 | -4,08 |
| PR 7 - Autres produits d'exploitation | | | | | |
| CH 6 - Frais de personnel | -11,27 | -13,12 | -15,65 | -18,46 | -21,80 |
| CH 7 - Charges générales d'exploitation | -6,13 | -6,95 | -7,51 | -8,51 | -9,55 |
| CH 8 - Dot. Aux amort. | -0,38 | -0,48 | -0,52 | -0,54 | -0,56 |
| Résultat Direct | 22,40 | 25,54 | 30,23 | 39,00 | 42,56 |
| CH 11 - Impôt sur les bénéfices | -5,89 | -6,89 | -8,11 | -10,25 | -11,19 |
| Résultat des activités ordinaires | 16,51 | 18,65 | 22,11 | 28,76 | 31,37 |
| PR 9 \ CH 10 - gain/ perte extraordinaires | | | | | |
| Résultat | 16,51 | 18,65 | 22,11 | 28,76 | 31,37 |

C. Financement

Afin de financer l'évolution exponentielle du portefeuille, la société a levé 109MD en 2024.

| BANQUE | DISPONIBLE 2023 | LEVEES 2024 | TIRAGES 2024 | DISPONIBLE POUR 2025 |
|---------------------|-------------------|--------------------|-------------------|----------------------|
| Emprunt Obligataire | - | 40 000 000 | 40 000 000 | - |
| Emprunt Bancaire | 11 000 000 | 49 000 000 | 25 000 000 | 35 000 000 |
| Autres Emprunts | - | 20 00 0000 | 20 00 0000 | - |
| Total | 11 000 000 | 109 000 000 | 85 000 000 | 35 000 000 |

En 2024, la politique financière de Taysir Microfinance est marquée par une distribution de dividendes de 20,2 MTND au T1 2024, ce qui a entraîné une baisse des fonds propres. Cette distribution a engendré un besoin additionnel de financements externes, notamment à travers des emprunts bancaires et un accès au marché obligataire.

Ainsi, les levées de fonds ont atteint 109 MTND en 2024, soit une hausse significative par rapport à 2023 (63 MTND), avec une part prépondérante de l'emprunt obligataire par APE (40 MTND).

D. Les résultats de l'activité et son évolution

1. Le compte de résultat

| Chiffres exprimés en M DT | 2024 | | 2023 | | 2022 | |
|---|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| | Montant | Taux de croissance | Montant | Taux de croissance | Montant | Taux de croissance |
| Produit net des activités de microfinance | 35 130 348 | 23% | 28 627 547 | 24% | 23 158 023 | 27% |
| Coût du risque de crédit | -2 204 099 | 24% | -1 757 267 | -2% | -1 792 161 | -38% |
| Charges d'exploitation | -14 663 440 | 22% | -11 985 237 | 22% | -9 816 866 | 31% |
| Résultat d'Exploitation | 18 650 213 | 22% | 15 307 816 | 22% | 12 588 338 | 20% |
| Résultat net de l'exercice | 14 257 242 | 13% | 12 667 485 | 23% | 10 323 392 | 24% |

- Le Produit net des activités de microfinance s'est établi au terme de l'exercice 2024 à 35.13 M DT contre 28.63 M DT en 2023, marquant une progression de 23%.
- Le résultat d'exploitation s'est établi au terme de l'exercice 2024 à 18.65 M DT contre 15.31 M DT en 2023, marquant une progression de 22%.
- Le résultat net de l'exercice 2024 s'est hissé à 14.26 M DT contre 12.67 M DT en 2023, marquant ainsi une progression de 13%

2. Le compte de Bilan

| Actifs (M DT) | 2024 | 2023 | 2022 |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Trésorerie nette | 8 468 824 | 6 583 751 | 2 406 916 |
| Titres de placement à court terme | 3 088 | 20 298 487 | 8 003 088 |
| Créances sur la clientèle | 174 090 591 | 136 509 597 | 99 809 519 |
| Valeurs immobilisées | 922 246 | 1 004 875 | 921 168 |
| Autres actifs | 3 530 753 | 2 954 596 | 2 736 438 |
| Total Actifs | 187 015 502 | 167 351 306 | 113 877 129 |

- Le total actif a enregistré une hausse de 19 M DT entre 2024 et 2023. Cette variation est expliquée principalement par l'augmentation des créances sur la clientèle d'un montant de 38 M DT.

| Capitaux propres et passifs (M DT) | 2024 | 2023 | 2022 |
|--|--------------------|--------------------|--------------------|
| Capital social | 26 300 000 | 12 000 000 | 12 000 000 |
| Réserves | 1 200 000 | 1 200 000 | 751 277 |
| Subvention d'investissement | 154 238 | 1 515 227 | 1 586 160 |
| Résultats reportés | 0 | 20 521 557 | 10 646 890 |
| Résultat de l'exercice | 14 257 242 | 12 667 485 | 10 323 392 |
| Capitaux propres | 41 911 480 | 47 904 269 | 35 307 719 |
| Emprunts et autres passifs financiers | 134 228 917 | 111 231 624 | 72 105 206 |
| Autres passifs | 10 875 105 | 8 215 413 | 6 464 204 |
| Passifs | 145 104 022 | 119 447 037 | 78 569 410 |
| Total Capitaux propres et passifs | 187 015 502 | 167 351 306 | 113 877 129 |

- L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 23 février 2024 a décidé de distribuer des dividendes au titre des exercices 2022 et antérieurs, pour un montant total de 20,2 M DT, marquant ainsi une première dans l'histoire de Taysir Microfinance.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 1er août 2024 a approuvé une augmentation du capital social en numéraire, par l'émission de 143 000 nouvelles actions d'une valeur nominale de 100 Dinars Tunisiens chacune.
- L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 5 août 2024 a décidé la distribution de l'intégralité des bénéfices distribuables, soit un montant de 14,3 M DT, dont les fonds ont été réinvestis dans l'augmentation du capital social.
- Le total Emprunts et autres passifs financiers a enregistré une hausse de 23 M DT entre 2024 et 2023. Cette augmentation a permis de faire face au besoin de financement additionnel généré par l'accroissement du portefeuille ainsi que la distribution de dividendes réalisée au cours de l'exercice.

3. Les Indicateurs financiers :

| | 31/12/2024 | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--------------------------------------|------------|------------|------------|
| Pérennité et rentabilité | | | |
| Rendement des actifs (ROA) | 8,06% | 9,65% | 9,51% |
| Rendement des fonds propres (ROE) | 37,66% | 30,51% | 34,93% |
| Autosuffisance opérationnelle | 156,89% | 163,63% | 163,48% |
| Rendement du portefeuille | 30,78% | 31,04% | 30,86% |
| Coefficient d'exploitation | 48,01% | 48,00% | 50,13% |
| Gestion financières | | | |
| Ratio coût du risque | 1,21% | 1,24% | 1,65% |
| Ratio de solvabilité | 23,47% | 19,15% | 33,59% |
| Coût des ressources | 11,62% | 11,49% | 11,90% |
| Coût de refinancement | 9,39% | 7,84% | 8,00% |
| Dettes/Fonds propres | 3,46 | 2,50 | 2,23 |
| Ratio Charges d'exploitation | 19,93% | 19,13% | 19,74% |
| Qualité du portefeuille | | | |
| Taux de portefeuille à risque > 30 j | 1,57% | 1,62% | 2,50% |
| Taux d'abandon de créances | 0,88% | 1,46% | 1,35% |
| Taux de couverture du risque | 124,88% | 126,34% | 138,31% |
| Ratio de Dotations aux provisions | 1,21% | 1,24% | 1,65% |
| Effcience et productivité | | | |
| Productivité des agents de crédit | 186 | 167 | 156 |
| Productivité du personnel | 111 | 100 | 93 |
| Coût par emprunteur | 1 014 | 830 | 829 |

IV. Affectation des résultats :

La distribution de dividende des trois derniers exercices se présente comme suit :

| Affectation des résultats | 2024 | 2023 | 2022 |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|
| Capital | 26 300 000 | 12 000 000 | 12 000 000 |
| Nombre d'actions | 263 000 | 120 000 | 120 000 |
| Nominal | 100 | 100 | 100 |
| Montant des dividendes distribués | 34 494 279 | 0 | 0 |
| Dividende par action | 287,45 | 0 | 0 |
| Dividende en % du nominal | 287,45% | 0 | 0 |

Le tableau d'évolution des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2024 se présente comme suit :

| Désignation | Capital | Subventions | Résorption des subventions | Réserves légales | Résultats reportés | Résultat de l'exercice | Total |
|--|-------------------|------------------|----------------------------|------------------|--------------------|------------------------|-------------------|
| Total des CP avant affectation au 31.12.2021 | 12 000 000 | 1 710 665 | -101 315 | 154 258 | 2 930 892 | 8 313 015 | 25 007 515 |
| Affectation du résultat de l'exercice 2020 | - | - | - | 597 019 | 7 715 996 | -8 313 015 | - |
| Subventions | - | 78 005 | - | - | - | - | 78 005 |
| Résorptions des subventions d'investissement | - | - | -101 195 | - | - | - | -101 195 |
| Total des CP avant résultat au 31.12.2021 | 12 000 000 | 1 788 670 | -202 510 | 751 277 | 10 646 888 | - | 24 984 325 |
| Résultat de la période close le 31 Décembre 2022 | - | - | - | - | - | 10 323 392 | 10 323 392 |
| Total des CP avant affectation au 31.12.2022 | 12 000 000 | 1 788 670 | -202 510 | 751 277 | 10 646 888 | 10 323 392 | 35 307 717 |
| Affectation du résultat de l'exercice 2022 | - | - | - | 448 723 | 9 874 669 | -10 323 392 | - |
| Subvention d'investissement | - | - | - | - | - | - | - |
| Résorptions des subventions d'investissement | - | - | -70 934 | - | - | - | -70 934 |
| Total des CP avant résultat au 31.12.2023 | 12 000 000 | 1 788 670 | -273 444 | 1 200 000 | 20 521 557 | - | 35 236 783 |
| Résultat de la période | - | - | - | - | - | 12 667 485 | 12 667 485 |
| Total des CP avant affectation au 31.12.2023 | 12 000 000 | 1 788 670 | -273 444 | 1 200 000 | 20 521 557 | 12 667 485 | 47 904 268 |
| Affectation du résultat de l'exercice 2023 | - | -1 306 900 | - | - | 13 974 385 | -12 667 485 | - |
| Dividendes versés sur les exercices 2022 et antérieurs et décidés par l'AGO du 23 février 2024 | - | - | - | - | -20 199 961 | - | -20 199 961 |
| Subvention d'investissement | - | - | - | - | - | - | - |
| Résorptions des subventions d'investissement | - | - | -54 088 | - | - | - | -54 088 |
| Augmentation du capital AGE du 02/08/2024 | 14 300 000 | - | - | - | - | - | 14 300 000 |
| Distribution de l'intégralité des bénéfices distribuables décidés par l'AGO du 05/08/2024 | - | - | - | - | -14 295 981 | - | -14 295 981 |
| Total des CP avant résultat au 31.12.2024 | 26 300 000 | 481 770 | -327 532 | 1 200 000 | - | - | 27 654 238 |
| Résultat de la période | - | - | - | - | - | 14 257 242 | 14 257 242 |
| Total des CP avant affectation au 31/12/2024 | 26 300 000 | 481 770 | -327 532 | 1 200 000 | - | 14 257 242 | 41 911 480 |

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 45,628 dinars par action, et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le 09 mai 2025.

V. Gestion des opérations

A. Ouvertures d'agences

L'année 2024 a enregistré l'ouverture de quatre nouvelles agences, situées aux gouvernorats de Bizerte, Kébili, Nabeul et Sfax.

À la suite de ces nouvelles ouvertures le réseau de Taysir a atteint 29 agences dont la plupart sont implémentées dans des zones de développement régional.

Agence Mateur
Mars-2024



Agence Douz
Juin-2024



Agence Menzel Temime
Octobre-2024

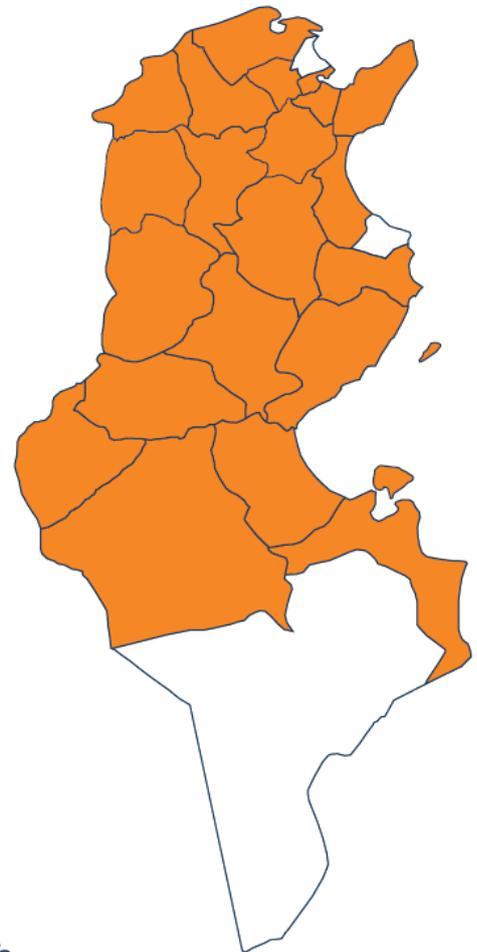


Agence Bir Ali Ben Khalifa
Novembre-2024



► Nos agences

- Bizerte
- Mateur
- Béja
- Jendouba
- Tunis
- Ben Arous
- Nabeul
- Béni Khalled
- Zaghouan
- Siliana
- Makthar
- Le Kef
- Sousse
- Mahdia
- kairouan
- Sidi Bouzid
- Sbeitla
- Sfax 1
- Sfax 2
- Gafsa
- Gabès
- Tozeur
- Kébili
- Zarzis
- El Jedaida
- Medenine
- Douz
- Menzel Temime
- Bir Ali Ben Khalifa



VI. Gestion du capital humain et bilan social

A. Recrutement

Taysir MF poursuit son développement avec une expansion significative de son équipe et de son réseau d'agences. Au 31 décembre 2024, l'institution compte 29 agences et un effectif total de 347 employés, contre 314 à la fin de 2023.

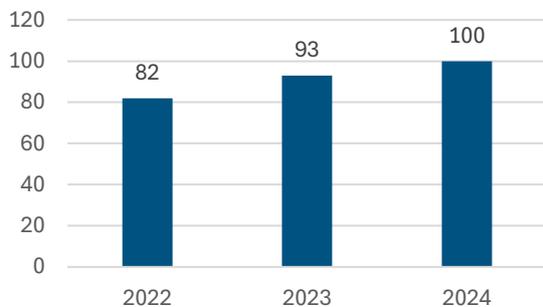
Cette croissance s'accompagne d'une dynamique de recrutement importante. En 2024, 100 nouveaux collaborateurs ont rejoint Taysir, contre 93 en 2023. Ces recrutements résultent à la fois de la création de nouveaux postes et du remplacement des départs.

Parmi ces recrutements, 89 % concernent des agents de maîtrise, principalement affectés au poste de conseillers crédits. Ces derniers sont majoritairement issus de formations en finance, économie et commerce.

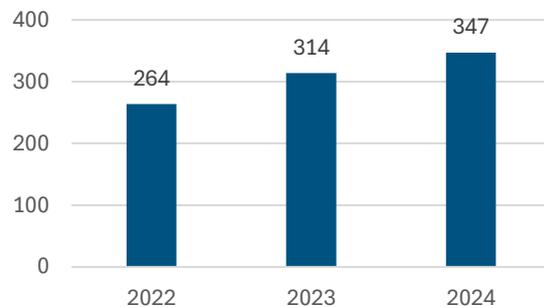
En termes de contrats de travail, au 31 décembre 2024, 13 % des employés sont sous contrat CIVP (contre 18 % en 2023), 55 % en CDD, et 32 % en CDI.

Afin d'accompagner cette dynamique de recrutement, Taysir investit dans la formation de ses collaborateurs dès leur intégration. En s'implantant dans les régions, l'entreprise recrute exclusivement de jeunes diplômés, avec une moyenne d'âge de 32 ans. Cette politique s'inscrit dans la stratégie nationale pour l'employabilité des jeunes, visant à réduire le chômage et à sensibiliser à la problématique des migrations irrégulières, qu'elles soient rurales ou internationales.

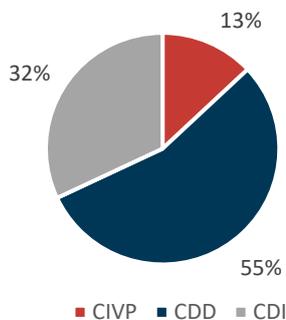
Recrutements



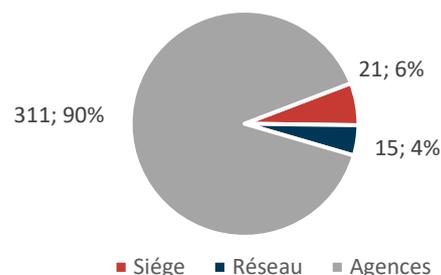
Evolution de l'Effectif



Type de CT 2024



Répartition du personnel 2024



B. Formation

Outre les formations d'intégration, programmées pour les quatre nouvelles agences, qui couvrent l'ensemble des thématiques liées à notre métier de la microfinance, telles que la prospection, l'analyse des dossiers, la LAB/FT (Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme), le recouvrement, et bien d'autres, Taysir a également investi dans des programmes spécifiques pour renforcer les compétences de ses collaborateurs dans des domaines clés.

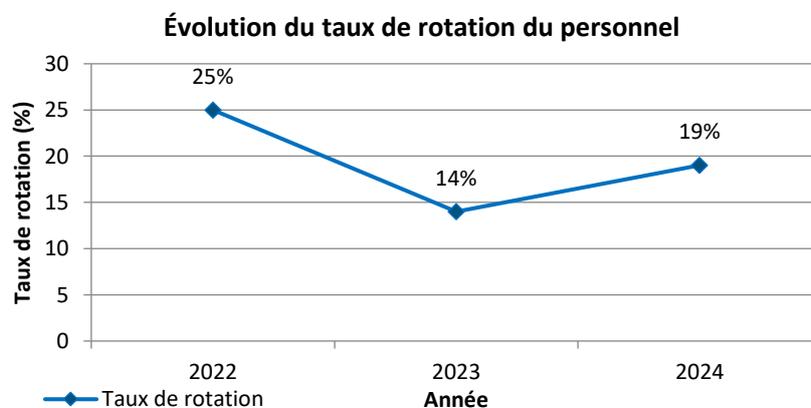
En 2024, Taysir a travaillé sur le renforcement des compétences de ses collaborateurs grâce à un partenariat avec le programme RSBP, financé par la BERD. Ce programme, également connu sous le nom de Programme régional pour les MPME (RSBP Tunisie), est un projet de l'IPC Internationale Projekt Consult GmbH, initié par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Il vise à soutenir les institutions financières dans leurs activités de financement des MPME. Grâce à ce programme, plus de 122 collaborateurs de Taysir ont suivi des cours et plus que 70 collaborateurs ont obtenu des certifications en 2024.

En 2024, les promotions internes ont concerné plusieurs postes. Conformément à la politique de TMF, l'accent est mis sur la promotion interne plutôt que sur le recrutement externe. Pour cela, un accompagnement adapté est proposé aux collaborateurs promus. Ces promotions envoient un message fort à l'ensemble du personnel : la performance et le professionnalisme sont reconnus et valorisés, ouvrant ainsi des perspectives d'évolution au sein de TMF.

- Le réseau représentait 94% de l'effectif en 2024 contre 93% en 2023.
- Les conseillers crédit représentent 59% de l'effectif
- Les quatre nouvelles agences représentent 10% de l'effectif au 31/12/2024
- Le personnel du siège est de 21 personnes en 2024 (6% de l'effectif)
- Les femmes représentent 59% du personnel.

C. Rotation du personnel

Le taux de rotation du personnel au 31/12/2024 est de 19% contre 14% en 2023 et 25% au 31/12/2022.



VII. Autres activités

A. Département d'audit interne :

L'activité du département de l'audit interne au cours de l'exercice 2024 est marquée par un focus partagé entre les activités d'audit interne particulier sur les risques opérationnels liés au processus du crédit.

Le bilan annuel de l'audit interne fait ressortir la réalisation de **26** missions détaillées comme suit :

- **21** missions d'audit opérationnel au profit des agences qui ont donné lieu à **21** recommandations acceptées et suivies par des plans d'action.
- **3** missions d'audit au profit des activités de support qui ont donné lieu à **22** recommandations acceptées et suivies par des plans d'action dont **10** clôturés.
- **2** missions spéciales focalisées spécialement sur le suivi des recommandations des commissaires aux comptes et une mission d'inspection.

Le taux de prise en charge (taux d'acceptation et de réalisation) par le management et par les clients d'audit des recommandations formulées par le département de l'audit interne durant l'exercice 2024 s'élève à **79%** (48% taux des actions totalement clôturées, 31% taux des actions partiellement clôturées).

B. Département Contrôle Permanent

Au cours de l'exercice 2024, l'activité de l'unité de contrôle permanent s'est concentrée sur l'évaluation des risques opérationnels liés aux processus de crédit et de gestion de cash.

L'unité a effectué un total de 41 missions de contrôle au bénéfice de 26 agences, contre 35 missions pour 16 agences lors de l'exercice 2023, ce qui représente un taux de couverture de 90 %.

Parmi ces missions, 15 agences ont bénéficié de plus d'une mission, conformément à l'objectif fixé de réaliser deux missions par agence.

Chaque mission a été suivie d'une évaluation de l'efficacité des plans d'action convenus avec la direction des opérations, aboutissant à un taux de prise en charge des recommandations formulées par le contrôle permanent de 85 %. Parmi ces recommandations, 5 % correspondent à des plans d'action en cours de régularisation, étant donné que certaines missions ont été réalisées en novembre et décembre 2024, ce qui implique que les plans d'action sont encore en phase d'implémentation.

L'échantillon total couvert par ces missions s'élève à 695 dossiers.

Par ailleurs, le département de contrôle permanent a récemment connu une réorganisation. Un des contrôleurs permanents a été désigné en tant que responsable des risques, et un conseiller crédit de Ben Arous a été nommé contrôleur permanent. Des sessions de formation ont été mises en place pour garantir le succès des nouvelles missions et assurer une transition efficace.

C. Département Système d'informations

L'activité du département de Système d'informations au cours de l'exercice 2024 est marquée par un focus particulier sur les risques opérationnels liés au processus du crédit.

- Mise à jour de l'application LAB_FT
- Elaborer un plan de continuité des activités par la mise en place des politiques et chartes afin de planifier le test PCA
- Développement de l'application d'édition des remboursements anticipés
- Formation du personnel à la suite de l'ouverture des nouvelles agences de Menzel Temime, Mateur, Douz et Bir Ali Ben Khelifa
- Audit Firewall Sophos
- Traitement des recommandations issues de la mission du RSI externalisée.
- Mise en place de la nouvelle plateforme du SAGE X3 et upgrade vers la dernière version de SAGEX3
- Développement du web service dédié à la communication entre notre système d'information et le système d'information du GAT Vie.
- Développement de toutes les vues qui tournent autour du web service pour le traitement des dossiers de l'assurance avec GAT Vie

D. Gestion des Projets

En 2024, Taysir Microfinance a engagé des efforts significatifs à travers quatre projets majeurs, chacun visant à soutenir l'entrepreneuriat en Tunisie :

Le Projet JEUN'ESS/REFUND : Ce projet a pour objectif de soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) affectées par la pandémie de COVID-19. Un « Fonds Urgence COVID » a été mis en place pour aider 43 structures de l'ESS rencontrant des difficultés en raison de la crise sanitaire. Ce fonds se traduit par un accompagnement et des subventions visant à faciliter la mise en œuvre d'un plan de relance et de réorientation. L'objectif est de créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes dans les zones défavorisées, tout en favorisant la transition vers l'économie formelle grâce à la promotion de l'ESS.

Refund



Le Projet JEUN'ESS/SIF (Social Innovation Fund) : Taysir Conseil, en partenariat avec l'OIT et financé par l'UE, a lancé le « Social Innovation Fund » pour accompagner et financer des initiatives innovantes proposées par des jeunes de Gabes. Le processus de sélection, axé sur les jeunes, notamment les femmes, s'est effectué par le biais d'appels à projets, garantissant un accès équitable aux opportunités. Une attention particulière a été portée sur les dimensions d'inclusion, de genre et d'environnement.

Social Innovation Fund



Le Projet SIF 2 : Fonds JEUN'ESS pour l'entrepreneuriat social et solidaire : Ce projet vise à soutenir la création de nouvelles structures de l'ESS et à renforcer celles déjà existantes. Taysir assure l'appui financier, qui comprend la passation de commandes, la livraison de matériel et le versement de fonds de roulement pour les structures déjà incubées dans quatre régions (Gabes, Kebelli, Jendouba et Kef), ainsi que pour les structures du projet REFUND et les clubs de limousinage.



Le Projet IPTIC : En partenariat avec l'OIT et financé par KOICA, ce projet a pour objectif de sensibiliser, d'identifier et de sélectionner les femmes et les jeunes (moins de 35 ans) dans les secteurs de la Deep Tech. Les projets les plus prometteurs bénéficieront du programme d'accompagnement IPTIC, qui inclura des phases de pré-incubation, de formation, d'incubation et d'accélération. Le projet IPTIC, intitulé « Impact des politiques et création d'emplois dans les TIC en Tunisie », est mis en œuvre par l'Organisation internationale du travail.



IMPACT DES POLITIQUES D'EMPLOI
ET CRÉATION D'EMPLOI DANS LES TIC



Le Projet ONEDU « Creative Tunisia 2.0 » : Ce projet, officiellement nommé "Renforcement des chaînes de valeur artisanales et du design en Tunisie", constitue une composante clé du programme plus vaste "Tounes Wijhetouna", également financé par la Commission européenne. Son objectif est de stimuler la diversification du tourisme en favorisant des synergies entre les services touristiques, l'artisanat, les produits locaux et le patrimoine culturel matériel, afin de promouvoir un développement économique durable et inclusif en Tunisie. Taysir mettra en place une démarche entrepreneuriale pour encourager la création et la consolidation de projets artisanaux dans les régions de Nabeul, Grand Tunis, Mahdia, Gafsa et Gabes.



E. Divers

Des différents projets ont été initiés en 2024, telles que :

- **La conduite d'un audit de performance sociale et environnementale.**
Dans le cadre du respect des bonnes pratiques environnementales et sociales (RSE), un projet a été initié en 2023 pour la conduite d'un audit de performance sociale et environnementale. Cette démarche se poursuit en 2024 afin d'évaluer et d'améliorer en continu l'impact social et environnemental de TAYSIR Microfinance.
- **La mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité.**
Dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité, TAYSIR Microfinance a engagé le cabinet Devoteam Management Consulting pour assurer les diligences complémentaires liées à la gestion de crise (PCA). Cette démarche se poursuit en 2024 afin de renforcer la résilience opérationnelle de l'institution face aux risques potentiels.

- **La mise à jour du Manuel Comptable de Taysir Microfinance.**

En 2024, TAYSIR Microfinance a procédé à la mise à jour de son Manuel de procédures comptables, marquant ainsi la deuxième révision depuis sa création en 2018. Cette nouvelle version offre des détails supplémentaires sur les procédures comptables actuelles et inclut une révision des processus liés à l'automatisation des données comptables, qui représente notre principal apport pour cette année. Cette évolution vise à renforcer l'efficacité et la précision des opérations comptables tout en soutenant l'intégration continue des technologies pour une gestion plus fluide et plus réactive.

- **La mise à jour du Manuel de crédit de Taysir Microfinance.**

En 2024, TAYSIR Microfinance a également procédé à la mise à jour de son Manuel de Crédit. Cette révision a permis d'adapter les procédures et critères de gestion des crédits aux évolutions réglementaires et aux nouvelles stratégies de l'institution, afin d'optimiser l'efficacité du processus de financement tout en garantissant une gestion rigoureuse du risque de crédit

- **La mise à niveau du pro-Logiciel comptable.**

Dans la continuité des efforts initiés en 2023 avec la mise à niveau du logiciel comptable, la migration vers *Sage ERP X3* et l'intégration du module *SAGE XRT*, l'année 2024 poursuit cette démarche d'optimisation et d'automatisation des processus financiers.

L'année 2024 marque également le début du paramétrage des reporting financiers, permettant de personnaliser les rapports pour une analyse plus précise des flux financiers. De plus, l'édition des états financiers a été optimisée pour assurer leur conformité et leur présentation rapide, facilitant ainsi la prise de décision et la communication des résultats financiers.

Ces améliorations renforcent l'efficacité opérationnelle et l'automatisation des processus.

- **Élaboration et validation du Business Plan 2024-2029.**

Dans le cadre de sa stratégie de développement et de consolidation de sa position sur le marché de la microfinance, TAYSIR Microfinance a élaboré un Business Plan couvrant la période 2024-2029. Ce plan stratégique vise à renforcer la croissance de l'institution tout en assurant une gestion prudente des risques et une optimisation des ressources financières.

Le Business Plan a été soumis à un examen approfondi et validé par le Conseil d'Administration en date du 08 mars 2024. Il repose sur des hypothèses et projections financières prenant en compte l'évolution du marché, les défis réglementaires et économiques ainsi que les objectifs de TAYSIR en matière d'expansion et d'innovation.

Les informations financières prévisionnelles établies dans ce cadre ont également fait l'objet d'un examen par les Commissaires aux Comptes, conformément aux normes professionnelles en vigueur, notamment l'ISAE 3400 relative à l'examen des informations financières prévisionnelles. À l'issue de cet examen, il a été conclu que les prévisions sont

correctement préparées sur la base d'hypothèses raisonnables et qu'elles respectent les normes comptables applicables en Tunisie.

Ce Business Plan constitue ainsi une feuille de route essentielle pour les prochaines années, garantissant une croissance maîtrisée et soutenue, en adéquation avec les ambitions stratégiques de TAYSIR Microfinance.

- **L'implémentation des normes internationales d'information financière « IFRS » :**

Dans le cadre de l'implémentation des normes internationales d'information financière (IFRS) exigées par le décret-loi modifiant et complétant la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996, Taysir Microfinance a suivi le planning établi et respecté les différentes étapes prévues dans la feuille de route validée par le conseil d'administration.

Grâce aux efforts conjoints des équipes internes et à l'accompagnement des cabinets MAZARS et Grant Thornton, la première production des états financiers en normes IFRS a été réalisée avec succès. Ces états financiers ont été publiés auprès de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM) en Tunisie, marquant une étape clé dans la transition vers les standards internationaux et l'amélioration de la qualité de l'information financière.

Ce projet a permis non seulement de garantir la conformité aux exigences réglementaires mais aussi de renforcer les compétences des équipes en matière de reporting financier selon les normes IFRS, tout en renforçant l'expertise de ses équipes en la matière.

- **Emission d'un emprunt obligataire avec Appel public à l'épargne**

En 2024, Taysir Microfinance a marqué une étape majeure en devenant l'une des premières institutions de microfinance en Tunisie, à côté d'Enda Tamweel, à accéder au marché obligataire public ouvrant la voie à de nouvelles opportunités de financement pour les institutions du secteur.

Dans ce cadre, Taysir Microfinance a lancé avec succès l'emprunt obligataire « Taysir 2024-1 », visant à renforcer ses ressources financières pour soutenir son activité de microfinance en Tunisie. Cette émission, d'un montant initial de 30 millions de dinars tunisiens, a été sursouscrite, atteignant le plafond maximal prévu de 40 millions de dinars.

Les souscriptions ont été clôturées pratiquement en une journée faisant ainsi preuve de la confiance du marché financiers et des investisseurs en particulier envers la Société et ses fondamentaux.

Les fonds levés permettront à Taysir Microfinance de consolider ses ressources à moyen et long terme, renforçant ainsi sa capacité à financer des projets de microfinance et à soutenir le plan de développement de l'institution.

- La Notation de l'émission obligataire par APE

Dans le cadre de l'émission de son emprunt obligataire de 40 millions de dinars tunisiens, et conformément aux exigences du Conseil du Marché Financier (CMF), TAYSIR a sollicité l'agence de notation internationale MicroRate pour réaliser une mission d'évaluation.

À l'issue de cette mission, MicroRate a attribué à cette émission obligataire la note **BBB-**, témoignant de la solidité financière de TAYSIR et de la qualité de cette émission ; Cette nouvelle notation s'inscrit dans la continuité de l'évaluation institutionnelle réalisée par MicroRate en septembre 2023, au terme de laquelle Taysir Microfinance s'est vu attribuer la note **β+** avec perspective stable.

Ces notations reflète la robustesse du modèle économique de TAYSIR et sa capacité à répondre aux exigences du marché financier, tout en consolidant sa position d'acteur clé dans le secteur de la microfinance en Tunisie.



NOTATION INSTITUTIONNELLE

TAYSIR MICROFINANCE

Tunisie / Septembre 2023

NOTE

β+

PERSPECTIVE

Stable

NOTATION DE CREDIT (ÉCHELLE LOCALE TUNISIENNE)

TAYSIR MICROFINANCE

Tunisie / Juin 2024

**Obligations de société
Première émission (Juin-24)**

(Jusqu'à 40 millions TND)

NOTE

BBB-

PERSPECTIVE

Stable